



VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens
Département de la SOMME
Canton Amiens 4EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION N° 03/20260320**OBJET : ELECTION DES ADJOINTS****THÉMATIQUE : 5.1.1 Election des Adjoins**
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)

L'An deux mil VINGT-SIX, le **VINGT MARS** à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno VAQUEZ, Maire.

Membres présents : M. Mmes : Bruno VAQUEZ ; Pascal FINAZ ; Florence FRANCOIS ; Sébastien LECOCQ ; Anne MALARME ; Thierry DEVILLERS ; Blanche DELAUNAY ; Pascal DENYS ; Pascal BOUSSOUGANT ; Christophe SAUTIERE ; Delphine LEFEVRE ; Cécile PAVIC ; Léonard FELEA ; Vanessa PLUMECOCQ ; Sabrina RENARD ; Bruno SEGUIN ; Fabrice GACEL ; Guillaume DEVEAU ; Justine HUMBERT ; Martine RICARD ; Sébastien LEROUX ; Cédric GUILLEMOT ; Karine TALANDIER ; Laëtitia TARDIVEL ; *Alexandre DESTAMINIL*.

Absent(s) excusé(s) :///

Absents excusés ayant donné procuration :

Mme Tiphaine GRIMAUX T. ayant donné procuration à M. FINAZ P.
Mme Marie-Thérèse DELARUE. ayant donné procuration à M. VAQUEZ B.

- En exercice : 27	- Pour : 21
- Présents : 25	- Contre : 0
- Exprimés : 21	- Abstention : 0

Convocation : 21/01/2026

Secrétaire de séance : Justine HUMBERT

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour où l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Le maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.
Il s'agit de la liste conduite par Monsieur Pascal FINAZ.

Résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- Nombre de suffrages nuls : 0
- Nombre de suffrages blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 21
- Majorité absolue : 11

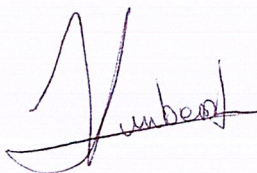
Liste conduite par Monsieur Pascal FINAZ : 21 voix

Le conseil municipal constate que la liste conduite par Pascal FINAZ a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et proclame adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions les candidats figurant sur la liste, dans l'ordre suivant :

1. Pascal FINAZ
2. Florence FRANCOIS
3. Sébastien LECOCQ
4. Anne MALARME
5. Thierry DEVILLERS

POUR EXTRAIT CONFORME,
Fait à Villers Bretonneux, le 20 mars 2026

Secrétaire de séance,
Justine HUMBERT



Le Maire,
Bruno VAQUEZ



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

31 MARS 2026

et publication ou notification le

1 - 2 AVR. 2026

Le Maire,

Bruno VAQUEZ



Le Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme ;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03_20260320
Objet :	Délib - Election des adjoints
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-20 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.1 - maires, adjoints, présidents et vice-présidents d'E.P et d'E.P.C.I.
Identifiant unique :	080-218007508-20260320-03_20260320-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-218007508-20260320-03_20260320-DE-1-1_0.xml	text/xml	898 o
Document principal (Délibération) Nom original : 03_20260320 D__lib __lection des adjoints.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20260320-03_20260320-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	31 mars 2026 à 14h53min27s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	31 mars 2026 à 14h54min37s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude
En attente de transmission	31 mars 2026 à 14h54min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 mars 2026 à 14h54min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 mars 2026 à 14h55min19s	Reçu par le MI le 2026-03-31